

RÉDIGER UN CODE DU DÉVELOPPEMENT

FICHE RÉALISÉE PAR MARIE-PIERRE GRASSI

NIVEAU : TOUS NIVEAUX PRIMAIRE ET COLLÈGE

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre le développement durable à l'école

- Apprendre à rédiger un texte qui sera diffusé
- Faire de l'école un acteur du développement durable

MATÉRIEL

- Papier brouillon – grande feuille de papier blanc (pour affiche) – feutres noirs et couleurs. Si possible : traitement de texte, voire accès Internet

DÉFINITION PRÉALABLE

Le code du développement durable est un **document qui précise les pratiques** de l'établissement ou d'une classe **en matière de développement durable**. Il met en forme les engagements pris par une classe ou un établissement scolaire. Il s'appuie sur un travail préalable de définition des objectifs en la matière. Par



exemple, à l'échelle d'une école, installer des réservoirs destinés à recueillir l'eau de pluie afin d'augmenter les ressources de l'école, de créer un point d'accès à l'eau et d'entretenir un potager. Les élèves, l'ensemble du personnel, les familles ont pu être associés au processus (voir p. 17).

MISE EN ROUTE

- On commencera par un rappel oral de cette définition.
- Les objectifs du code seront précisés : informer chacun des attitudes individuelles et collectives responsables, à l'échelle de la classe ou de l'école.

APPLICATION

ÉTAPE 1 : ÉCHANGER SUR LA MISE EN FORME DU CODE

- Avant la rédaction, un échange oral permettra de préciser la forme visuelle que prendra le code : vous pouvez suggérer de réaliser un poster illustré, de composer un poème ou une chanson, de dessiner une mascotte qui montrera les bons gestes, etc.
- Les élèves décident de la forme qui permet aux usagers de bien comprendre leur projet et ce qu'ils doivent faire. Les lieux d'affichage et le mode de diffusion seront aussi décidés collectivement.

ÉTAPE 2 : ÉLABORATION DU CONTENU DU CODE

- Proposez une trame :
 - Introduction : présentation de l'objectif
 - Corps du texte :
 1. Énumérer les attitudes individuelles et collectives responsables, les tâches assignées à tel ou tel élève ou groupe d'élèves pour que le dispositif fonctionne.
 2. Indiquer la durée de validité du document et la manière dont les résultats seront mesurés.
 - Date et signature des partenaires.

- Un échange collectif oral permet de noter tous les engagements.

ÉTAPE 3 : TRAVAIL DE RÉDACTION

- Donnez quelques modèles de phrases. Si le niveau des élèves le permet, revoyez avec eux les **différents types de phrases impératives** : mode impératif et sa forme négative, le mode infinitif qui s'adresse à une personne indéterminée, le verbe devoir employé comme auxiliaire modal. Exemples :
 - *Jetez dans les poubelles prévues à cet effet les déchets compostables.*
 - *Ne jetez pas de verre dans cette poubelle.*
 - *Afin de limiter l'évaporation de l'eau, ne pas arroser aux heures les plus chaudes.*
 - *Les déchets compostables doivent être portés au potager une fois par jour.*
- **La relecture** : les élèves doivent s'assurer que leur code est clair et ne pose pas de problème d'interprétation ou de compréhension. Proposez-leur, par exemple, de le **présenter à un groupe d'usagers** et de recueillir son avis.

ÉTAPE 4 : MISE EN FORME DU DOCUMENT FINAL

Le texte définitif est mis en forme : titre, ajout de dessins, de poèmes, de photos ; choix de la taille des caractères, couleurs...

POUR ALLER PLUS LOIN

- Une école peut obtenir un label qui manifeste son engagement dans une démarche de développement durable. www.eco-ecole.org
- Un *Vocabulaire du développement durable*, rédigé avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie, permet d'aborder cette question sans recourir aux anglicismes. Il est téléchargeable sur le site www.francophonie.org/Le-vocabulaire-du-developpement.html